

PROBLEMES D'UNIVERSALITE S'INTRODUISANT DANS L'ALGEBRISATION DE LA LOGIQUE MATHEMATIQUE II

DANIEL PONASSE

Chapitre III: Substitutions et quantificateurs

1. Ensemble individualisé

Nous définirons la structure *d'ensemble individualisé* au moyen des données suivantes :

—un ensemble non vide A , éléments notés u, v, w, \dots

—un ensemble *infini* I , éléments notés $a, b, c, \dots, i, j, k, \dots$ et appelés *individus*.

—une application s de I^2 dans l'ensemble des applications de A dans lui-même ; une fonction telle que $s(a, b)$ sera dite "*substitution de a à b* ", et lorsque aucune confusion ne sera à craindre, on la notera simplement (a/b) , sa valeur pour $u \in A$ sera alors notée $(a/b)u$. Si l'on est en présence de plusieurs individualisations différentes, on pourra préciser en disant que A est s -individualisé sur I .

Un élément u de A sera dit *indépendant* d'un individu a , si pour tout individu b : $(b/a)u = u$. On notera $i(a)$ l'ensemble des u indépendants de a , et I_u l'ensemble des individus dont dépend (c'est à dire n'est pas indépendant) u ; I_u sera dit la *base* de u .

Ces données devant vérifier les axiomes suivants :

I1/ $(a/a)u = u$ quels que soient $u \in A$ et $a \in I$

I2/ si $b \neq a$, alors $(b/a)u$ est indépendant de a , quel que soit $u \in A$

I3/ si u est indépendant de a : $(c/a)(a/b)u = (c/b)u$ quels que soient b et c

I4/ pour tout u , I_u est une partie finie (éventuellement vide) de I .

Indépendance des axiomes d'individualisation

Axiome I1 : Prenons pour A un ensemble ayant au moins deux éléments, et soient u° et v° deux éléments différents fixés, soit également a° un individu fixé ; définissons les substitutions de la façon suivante :

Received July 3, 1961.